

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 17 septembre 2018 à 18 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Élane Brière, Gabrielle Brisebois, Yves Desjardins, Isabel Vaillancourt formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

18-09-569

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Élane Brière propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

18-09-570

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

18-09-571

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 10 septembre 2018, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Madame la conseillère Gabrielle Brisebois propose, appuyé par madame la conseillère Isabel Vaillancourt, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 10 septembre 2018.

ADOPTÉE.

18-09-572

CRÉATION DU PROJET A18-420 POUR DÉCRÉTER DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LE CHEMIN ADOLPHE-CHAPLEAU

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des travaux d'infrastructures sur le chemin Adolphe-Chapleau sur une distance de 20 m près des numéros civiques 1184 et 1191 et sur une distance de 185 m près de la rivière, tel que démontré aux plans de localisation;

CONSIDÉRANT la subvention accordée, le 20 juillet 2018, par le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale - volet projets particuliers d'amélioration - circonscription électorale de Labelle pour 2018-2019;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par madame la conseillère Élane Brière, de décréter, en vertu de la *Loi sur les travaux municipaux*, des travaux d'infrastructures sur le chemin Adolphe-Chapleau, sur une distance de 20 m près des numéros civiques 1184 et 1191 et de 185 m près de la rivière, pour un montant de 80 000 \$, tel que prévu aux estimations des coûts vérifiées par monsieur Steve Pressé, ingénieur et directeur du Module qualité du milieu, en date du 13 septembre 2018.

D'affecter la subvention dudit ministère au montant de 80 000 \$ à l'état des activités d'investissement, pour servir de financement au projet A18-420 ainsi créé.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

18-09-573

LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).